

BROCANTE DU BOIS SAINT-DENIS

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024
avenue marie amélie - 60500 Chantilly



LIONS CLUB CHANTILLY CONNETABLE

Horaires : **Jusqu'à 18H**

Mise en place : du G20 à l'avenue de Chartres
entre 6H et 9H

Inscriptions : date limite d'inscription & de règlement
10 octobre 2024

BROCANTE DU BOIS SAINT-DENIS



VENDEZ ET CHINEZ



DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

Avenue Marie Amélie - 60500 CHANTILLY

Les bénéfices seront attribués aux oeuvres sociales du Lions Club Chantilly Connétable
et consacrés à la jeunesse et aux personnes handicapées

RENSEIGNEMENTS



INSCRIPTIONS

brocante.boisstdenis24@yahoo.com

PARTIE A CONSERVER

EXTRAIT DU REGLEMENT ET RESTRICTIONS

- Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès de l'organisateur
- L'inscription est nominative ; si une tierce personne représente l'exposant, celui-ci doit joindre la photocopie de sa carte d'identité lors de l'inscription
- L'organisateur n'acceptera que des dossiers complets accompagnés du règlement
- Toute inscription est définitive et aucun remboursement ne sera effectué sauf justificatif médical
- Les dispositions adoptées dans le cadre d'une réglementation sanitaire sont susceptibles de s'appliquer pendant toute la durée de la brocante
- Ne vendre que des objets usagés appartenant à l'exposant et ne pas avoir acheté ces objets dans le but de les revendre
- La gendarmerie et la police municipale peuvent procéder à des contrôles aléatoires afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens
- Faciliter la circulation et le stationnement dans le quartier en respectant le code de la route et les indications particulières
- Les stands ne doivent pas empêcher la circulation des véhicules de sécurité (pompiers, police, ...)
- Aucun véhicule n'est autorisé sur la brocante, sauf exception
- Respecter l'environnement protégé de Chantilly et le quartier du Bois-Saint-Denis ; un contrôle avec une personne assermentée pourrait avoir lieu. Si des dégâts sont constatés sur le lieu de l'emplacement de l'exposant ou sur les bâtiments jouxtant l'emplacement, l'organisateur se réserve le droit de facturer à l'exposant la remise en état des lieux
- Reprendre ses déchets et objets non vendus à la fin de la brocante
- Aucun signe politique, théologique ou religieux n'est autorisé lors de cette manifestation
- En cas de non-respect du règlement et des restrictions exposées ci-dessus, l'organisateur se réserve le droit d'exclure tout exposant, sans remboursement
- Règlement complet sur demande

LIONS CLUB CHANTILLY CONNETABLE Association N°00251

Déclarée le 15/3/1977

Siège Social : 11, avenue Joffre 60500 CHANTILLY

PARTIE A RENVoyer

RESERVATION

Date limite d'inscription et de règlement :

Brocante réservée aux particuliers/ inscriptions uniquement par correspondance

Tarif : 7 € /ml

A retourner à : Monsieur Gérard BERVAS
6 avenue des Sorbiers - 60500 Chantilly

Nom : Prénom :

Adresse.....

.....

CP..... Commune

Téléphone mobile (obligatoire).....

Email (obligatoire)

Nombre de mètres retenusx..... € = €

(minimum : 2 m; maximum: 10 m)

Joindre à cette fiche de réservation le règlement total de mon emplacement soit€ par chèque, à l'ordre du Lions Club Chantilly Connétable.

Documents à fournir pour l'inscription (à joindre au règlement) :

- ❖ Photocopie de la carte d'identité.
- ❖ Photocopie d'un justificatif de domicile.
- ❖ Catégorie des objets mis à la vente (ex : vêtements, jouets, objets de décoration) ;

Votre numéro de stand vous sera communiqué par mail avant la brocante.

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de l'organisation de cette manifestation ainsi que les restrictions, déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à ma participation. Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas concéder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.

Date et signature :